

FORTIUS Sport & Health Center  
Burnaby, British Columbia

A \*\*\*\*\* EVENT



### Table Tennis Championships

Championnats Junior: 3 au 6\* juillet 2018  
Championnats Senior : 6 au 8 juillet 2018  
\*seulement la catégorie 13 ans et moins et cédulée de finir le 6 juillet

**Directeur de Tournoi:** Iris MA  
[irisma@ttcanada.ca](mailto:irisma@ttcanada.ca)

**Juge-Arbitre de Tournoi:** Tony SHAW, Referee Junior Championships  
[tcsshaw@hotmail.com](mailto:tcsshaw@hotmail.com)

Karo ZIDULIAK, Referee Senior Championships  
[karozdlk@gmail.com](mailto:karozdlk@gmail.com)

## 1. ÉLIGIBILITÉ PAR ÉQUIPE:

Chaque association membre provinciale/territoriale en bon état avec Tennis de Table Canada peut inscrire une équipe aux Championnats Canadiens (catégories junior et senior). Les provinces de l'atlantique ont annoncé qu'ils inscriront des Équipes Atlantique qui remplacera les équipes provinciales individuelles.

La sélection des équipes est strictement la responsabilité des associations membres P/T. Les athlètes nommés à ces équipes doivent rencontrer les critères d'éligibilité (voir section 3).

Un maximum de 10 équipes peut être inscrites dans chaque catégorie.

- Un association membre P/T nomme une équipe de 3 ou 4 joueurs par catégories.

Si moins de 10 équipes sont inscrites dans une catégorie, la balance est remplie selon les principes suivants :

- PRIORITÉ #1 Équipes Combinées: les associations membre P/T qui ne peuvent pas inscrire leur propre équipe de 3 joueurs peuvent nommée une équipe combinée (ex. Équipe Atlantique). Dans ce cas, les associations membre P/T doivent communiquer ensemble pour créer ces équipes combinées. Tous les athlètes doivent rencontrer les critères d'admissibilité.
- PRIORITÉ #2 Équipes "B": si moins de 10 équipes sont inscrites dans une catégorie, les équipes

« B » seront considérées. La province hôte aura priorité d'inscription pour les Équipes « B ». Les inscriptions des Équipes « B » doivent suivre ces principes :

- Les associations membres P/T qui ont inscrit une équipe provinciale (non combinée) peuvent inscrire une Équipe « B » (priorité #2). Si plus d'une province choisie d'inscrire une Équipe « B », l'Équipe « B » cotée la plus haute sera acceptée. (Ex. si 6 équipes provinciales sont inscrites, les 4 Équipes « B » cotées les plus hautes seront acceptées – avec le premier spot alloué à la province hôte.)
- Les joueurs sur les Équipes « B » ne peuvent pas avoir une cote plus haute qu'un joueur sur l'équipe « A » de cette province. Chaque province ne peut avoir qu'une Équipe « B » et une Équipe « A » dans chaque catégorie.
- Les joueurs sur les Équipes « B » ne peuvent pas accumuler des points pour leur province pour les trophées Marg Walden (Championnats Senior) et Jacques Bobêt (Championnats Junior).
- Voir les dates limites pour la nomination des Équipes « B ».

## 2. CATÉGORIES – SIMPLES/DOUBLES ET INDIVIDUELLES:

Un nombre fixe de joueurs par catégorie sera accepté.

### Catégories Senior

SH:	80 joueurs
SF:	80 joueurs
SH21:	64 joueurs (né en 1996 ou plus tard)
SF21:	64 joueurs (né en 1996 ou plus tard)
SHV40/SFV40:	48 joueurs (né en 1977 ou avant)
*SHV50/SFV50:	48 joueurs (né en 1967 ou avant)
*SHV60/SFV60:	48 joueurs (né en 1957 ou avant)
*SHV70/SFV70:	48 joueurs (né en 1947 ou avant)
DH:	32 paires (64 joueurs)
DF:	32 paires (64 joueurs)
*U2800:	64 joueurs
*U2400:	64 joueurs
*U2000:	64 joueurs
*U1600:	64 joueurs
*Catégories Tennis de Table à vie	

### par équipe

Équipe Hommes  
Équipe Femmes

### Catégories Junior

SG18:	64 joueurs (né en <del>1989</del> ou plus tard)	2000
SF18:	64 joueurs (Born in <del>1989</del> ou plus tard)	2000
SG15:	64 joueurs (Born in <del>2002</del> ou plus tard)	2003
SF15:	64 joueurs (Born in <del>2002</del> ou plus tard)	2003
DX18**:	32 paires (64 joueurs)	
DG18**:	32 paires (64 joueurs)	

### par équipe

Filles 18 ans et moins  
Garçons 18 ans et moins  
Filles 15 ans et moins  
Garçons 15 ans et moins

DF18\*\* : 32 pairs (64 joueurs)

Les joueurs qui ont été nommés par leurs associations membres P/T par l'entremise des inscriptions par équipes peuvent être inscrites dans les catégories de simples et doubles pour lesquelles ils/elles sont éligibles (incluant les catégories du Championnats et Tennis de Table à vie). Les joueurs qui sont éligibles pour deux catégories d'âge (ex. cadet qui est éligible pour le simple junior) peuvent être inscrites dans les deux catégories. Les associations membres P/T sont responsables d'inscrire leur joueur en conséquence.

\*\* Doubles: chaque association provinciale / territoriale aura la priorité pour inscrire 2 doubles par catégorie; les places disponibles seront rempli dans l'ordre des points de classement.

### 3. ÉLIGIBILITÉ DES ATHLÈTES:

Pour représenter une association membre P/T, un athlète doit :

- Être un membre en bon état de son association membre P/T
- Être Citoyen Canadien, Résidant Permanent (preuve requise pour nouveau joueurs)
- Si un joueur a habité dans plusieurs provinces/territoires, le joueur doit représenter la province/territoire pour laquelle il/elle représente sur le classement canadien à la date limite d'inscription.

Un joueur qui n'a pas de cote canadienne (ex. pas actif ou nouveau) peut-être nommé par son association membre P/T en équipe (et par conséquent dans les simples/doubles), si le joueur est un membre en bon état avec sa province/territoire.

Un joueur qui n'a pas de cote (pas sur le Classement Canadien à la date d'inscription) et qui n'est pas nommé par son association membre P/T ne peut pas s'inscrire dans les Championnats Canadiens. (Ex. les places à être remplies par des joueurs sur le Classement Canadien ne peuvent être remplies que par des joueurs avec une cote active).

Dans les épreuves des vétérans, les joueurs qui n'ont pas de classement actuel peuvent être inscrits par leur association provinciale / territoriale seulement si des places sont disponibles - priorité sera donnée au joueurs/ses dans le classement canadienne, et ensuite à l'association hôte.

### 4. PROCESSUS D'INSCRIPTION:

#### ÉQUIPES

- Les associations membres nommeront leurs équipes par le 20 mai 2018
- TTCAN invitera des équipe B s'il y a des places disponibles
- DATE LIMITE D'INSCRIPTION DESÉQUIPES (INCLUANT LES NOMS DES JOUEURS) : le 4 JUIN 2018.

#### INDIVIDUELS

- Les associations inscriront leurs joueurs/ses pour les catégories individuelles  
DATE LIMITE : le 5 JUIN 2018
- Les places disponibles (inscriptions individuelles) seront remplies par les joueurs qui soumettront leur formulaire par le 10 JUIN 2018

Au Championnat Senior :

- Un joueur peut s'inscrire dans un maximum de 5 catégories.
- La catégorie par équipe compte dans les 5.
- Un joueur peut s'inscrire dans un maximum de 1 catégorie de cote.
- Un joueur peut s'inscrire dans un maximum de 1 catégorie vétéran  
(Ex. Équipe Hommes, Simples Hommes, U21, Doubles Hommes et U2400)

Les places disponibles dans chaque catégorie seront comblées en fonction de la cote canadienne disponible au moment de l'inscription (voir les échéances à la section 10).

Les joueurs qui ne sont pas nommés par leur membre P / T qui souhaitent participer aux Championnats canadiens doivent soumettre leur inscription en conséquence. TTCAN publiera une liste finale de joueurs par événement après la date limite d'inscription finale.

Dans les événements de cote, les joueurs ne peuvent jouer que dans leur événement de cote (par exemple, le joueur 1999 ne peut pas jouer dans l'U2400, seulement éligible pour l'U2000)

## **5. SUBSTITUTIONS (CHANGEMENTS AUX ÉQUIPES):**

La demande de substitutions doit être envoyée au directeur de tournoi et au juge-arbitre du tournoi. Aucune substitution à la composition des équipes sera acceptée la fin de la réunion du Jury.

## **6. FORMAT DE COMPÉTITION ET CLASSEMENT:**

- Tous les simples seront joués en deux étapes – groupes (poules) et simple élimination.
- Les doubles seront des simples éliminations.
- Les catégories par équipes seront des simples éliminations (format Charlottetown).
- Le Juge-Arbitre des Championnats a le droit d'annuler une catégorie en raison du manque d'inscription (minimum 4 joueurs/pairs).
- Le Juge-Arbitre des Championnats a le droit de modifier un format de compétition à sa discrétion.
- Le format de compétition par équipe sera le format Olympique.  
Un tirage aura lieu pour identifier les équipes A-C et X-Z.

Ordre de jeu:

Match 1: BC vs YZ (Doubles)  
Match 2: A vs X  
Match 3: C vs Z  
Match 4: A vs Y  
Match 5: B vs X

- TOUS matchs dans toutes les catégories (simples, doubles et équipes) seront un meilleur de 3 de 5!
- Les tirages auront lieu la semaine du 19 juin, 2017 et seront affichés sur le site de TTCAN.
- La période de cote utilisée pour les inscriptions sera également utilisée pour les tirages/classement dans toutes les catégories.
- Lorsque possible, les joueurs de la même association seront séparés dans la première ronde de simple élimination.
- Le classement des doubles sera selon la combinaison des points de cotes des deux joueurs.
- Le classement des équipes sera selon la combinaison des points de cotes des trois joueurs les plus hauts cotés.

## 7. RÉUNION du JURY:

2 juillet, 2017 @ 20:00 au Fortius Sport & Health Center, Burnaby, British Columbia

## 8. EQUIPMENT and AWARDS:

Tables: Butterfly Europa - bleu

Balles: Butterfly A40+ - blanche

Plancher: Tinsue Sport Floor – bleu

**Trophée Marg Walden** (Championnats Senior):

L'association membre P/T qui accumulent le plus de points gagnera le Trophée Marg Walden.

**Coupe Jacques Bobêt** (Championnats Junior):

L'association membre P/T qui accumulent le plus de points gagnera la Coupe Jacques Bobêt.

Un prix **Esprit Sportif** (un par Championnats) sera alloué à un joueur qui démontre un esprit sportif remarquable. Les arbitres nomineront des joueurs à l'équipe de juges-arbitres qui fera la sélection.

Les Cérémonies de Médailles auront lieu dans le gymnase la journée de la finale. Chaque récipiendaire doit être dans le gymnase en vêtements de compétitions pour recevoir sa médaille.

Une médaille/prix sera distribuée aux 4 finissants (2 bronze) par catégories.

## 9. FRAIS D'INSCRIPTION:

Tous les frais sont en dollars canadiens et inclus les frais de cotes et d'administration.

### Championnats Senior:

1 catégorie:	\$75
2 catégories:	\$130
3 catégories:	\$175
4+ catégories:	\$200

### Championnats Junior:

Cadet 13 (inclus l'inscription dans la catégories Cadet 15 ans) \$120  
Cadets 15 (inclus simples et doubles et le simple junior): \$175  
Juniors (inclus simples et doubles): \$135

Équipes:  
\$175 par équipes par catégories

Enregistrements des entraîneurs :

À NOTER: Les entraîneurs doivent s'inscrire pour coacher aux Championnats canadiens. Un coach doit posséder une qualification minimum *Introduction à la compétition (certifié de base)* dans le nouveau programme national de certification des entraîneurs.

Les entraîneurs qui n'ont pas cette certification de base ne seront pas autorisés à coacher aux Championnats canadiens.

#### 10. DATES LIMITES:

Confirmation Inscriptions des Équipes Provinciales:	20 mai, 2018
TTCAN annonce ouverture des Équipes "B":	22 mai, 2018
Inscription provinciale complète (simples/équipes - non requis):	5 juin 2018
Date Finale d'Inscriptions - inscriptions individuelles:	15 juin 2018
Confirmations des Inscriptions (sur le site de TTCAN):	19 juin 2018

\*les inscriptions individuelles peuvent être soumises en le 15 mai et le 15 juin 2018

*Basé sur les délais ci-dessus, les étapes de l'inscription à la publication par tirage sont*

- *Association L'association P / T confirme les inscriptions de son équipe* le 20 MAI 2018
- *TTCAN annonce la disponibilité des places d'équipes disponibles* le 22 MAI 2018
- *L'association P / T envoie une entrée complète à TTCAN* le 5 JUIN 2018
- *TTCAN envoie une facture PayPal à l'association P / T et annonce des places ouvertes pour des événements individuels* le 7 JUIN 2018
- *Entrées confirmées par le paiement des frais par les associations P / T* le 11 JUIN 2018
- *Les dernières places disponibles sont annoncées* le 12 JUIN 2018
- *Date limite finale d'inscription individuelle* le 15 JUIN 2018
- *Entrées confirmées sur le site Web de TTCAN* le 19 JUIN 2018
- *Tirage / horaire finalisé* le 27 JUIN 2018